

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le plan directeur du bassin versant du lac au Loup : travailler ensemble pour la santé des plans d'eau.

Mont-Tremblant, 4 février 2021 – L'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) est fier d'annoncer que le plan directeur du bassin versant du lac au Loup, à Boileau, est maintenant complété et [disponible en ligne](#). C'est grâce au soutien financier de la MRC de Papineau et de la municipalité de Boileau ainsi que de l'implication de l'Association des propriétaires du lac au Loup (APLL) que le projet a pu voir le jour.



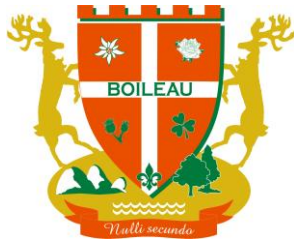
Journée sur le terrain pour la caractérisation des herbiers aquatiques au lac au Loup

La démarche, qui s'intitule « [Plan directeur de bassin versant de lac](#) », a été élaborée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et vise à faciliter la prise en main de la santé des plans d'eau par le milieu. Trois grandes étapes définissent cette démarche : un portrait du lac et de son bassin versant, un diagnostic des problématiques environnementales qui l'affectent ainsi qu'un plan d'action concret pour remédier à ces problématiques. Au lac au Loup, les enjeux reliés à la qualité de l'eau, l'encadrement des ensemencements et aux risques d'introduction du myriophylle à épis ou autres plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) ont été au cœur des discussions. La concertation des acteurs du milieu se révèle être l'élément clé du succès d'un plan

directeur de bassin versant de lac, afin que celui-ci amorce une réelle prise en charge de la santé du plan d'eau au niveau local. Un comité de travail, composé de représentants municipaux et de l'APLL s'est ainsi concerté à chacune des grandes étapes du projet. L'implication de ce comité était particulièrement cruciale lors de la création du plan d'action, afin de cibler des solutions réalistes qui suscitent l'intérêt du milieu et qui respectent les différentes contraintes (budget, ressources humaines, etc.) que peuvent avoir chacune des parties.

Le rôle de l'OBV RPNS dans le projet était de coordonner l'ensemble de la démarche, d'animer et d'alimenter les tables de concertation, et d'acquérir certaines données pour étoffer le portrait du bassin versant et permettre au comité de faire un diagnostic et un plan d'action éclairés. L'équipe de biologistes de l'OBV RPNS a ensuite pu rédiger un rapport du projet.

La directrice générale de l'OBV RPNS, Geneviève Gallerand, explique que : « C'est un projet d'un peu plus d'un an qui se termine et l'OBV RPNS souhaite que le dépôt du Plan directeur du bassin versant du lac des Plages ne soit que l'amorce pour la mise en œuvre des 10 pistes de solutions ciblées du plan d'action ». Il est



important de souligner que le comité de travail créé dans le cadre de ce projet sera maintenu actif dans le but d'assurer un suivi de la réalisation de ces actions dans les prochaines années.

Rappelons que l'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre du Plan directeur de l'eau des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon.

Merci pour l'appui renouvelé de nos partenaires!

Québec 



-30-

Source :

Josianne Dion, OBV RPNS
(819) 717-3171 # 107/ j.dion@rpns.ca